

! COVID-19 ALERTE

Chambre mortuaire

Depuis janvier 2021

- Visites au défunt :
 - Covid ou suspect Covid : **pas de visites, sauf conditions particulières.**
 - Pour les autres : **maximum 4 personnes à la fois par jour pendant 30 minutes.**
- Rites et mise en bière:
 - COVID ou suspect COVID, **pas de rites, mise en bière dans les meilleurs délais,**
 - Pour les autres , **4 personnes définies au total.**


Merci de respecter ces consignes
pour la santé de tous

Chambre mortuaire




Accès uniquement sur rendez-vous

- Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h15 à 17 h

 04.77.31.17.35

- Le week-end : s'adresser à l'agent d'accueil de l'Hôpital du Gier qui contactera l'agent d'astreinte par téléphone de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

 04.77.31.19.19

Un membre de votre famille vient de décéder dans l'enceinte de notre établissement.

Les équipes de soins présentes vous accompagnent dans vos démarches.

Une chambre mortuaire est à disposition sur l'enceinte de notre établissement, elle permet de déposer le corps du défunt en attendant l'organisation des obsèques dans les délais fixés par la loi. Les agents de la chambre mortuaire sont à votre disposition pour toute information aux horaires d'ouverture.

Toilette avant le départ à la chambre mortuaire

La toilette du défunt ainsi que son habillage sont effectués dans les services de soins. L'habillage est également possible à la chambre mortuaire.

Vous pouvez exprimer auprès des équipes mais aussi de l'agent mortuaire des souhaits s'agissant des rites qui doivent entourer la présentation du corps.

Formalités après décès

Muni du livret de famille, vous devez prendre contact avec une entriprise de pompes funèbres pour organiser les obsèques (une liste se trouve à l'accueil de la chambre mortuaire).

Le responsable des pompes funèbres informera l'agent de la chambre mortuaire de la date et de l'heure des obsèques.

Soins de conservation et de présentation

Des soins de conservation ou de présentation peuvent être pratiqués dans la chambre mortuaire par un agent des pompes funèbres choisi par la famille.

Rites funéraires

La chambre mortuaire peut être mise à disposition pour les rites (cf tarifs affichés dans la chambre mortuaire).

Le corps est mis en bière 30 mn avant le départ de la chambre funéraire ou au lieu de la célébration des obsèques.

Suivi psychologique

Une possibilité de suivi par un psychologue (sur rendez-vous) peut vous être proposé. Contacts : 04.77.31.15.40 (UMASP) - 04.77.31.19.35 - (deuil parental).

Tarifs de la chambre mortuaire et des prestations

Ils sont affichés dans le hall d'entrée de la chambre mortuaire.

Plan d'accès à la chambre mortuaire

(à pied, contournez le bâtiment principal sur la gauche ou sur la droite)

